
Philosophie : la conscience morale et la raison : corrigé

Numéro d'inventaire : 2016.23.32

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Éditeur : École Universelle par correspondance de Paris

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1940

Inscriptions :

- lieu d'édition inscrit : 59 boulevard Exelmans, Paris 16e

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuilletés insérés les uns dans les autres. Écriture manuscrite.

Mesures : hauteur : 28,1 cm ; largeur : 22,4 cm

Mots-clés : Philosophie, psychologie, sociologie
soutien scolaire (cours particuliers...)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Terminale

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : 10 p.

Ecole Universelle

par correspondance de Paris

Placée sous le haut patronage
de plusieurs Ministères et Sous-Secrétariats d'Etat
59, Boulevard Exelmans - PARIS (XVI^e)

Philosophie

Corrigé

La conscience morale et la raison.

1. Comprendre le sujet.

Tout d'abord nous vous rappelons cette règle élémentaire : le petit mot et ne signifie pas que vous devez traiter d'abord de la conscience et ensuite de la raison. Ce seraient deux sujets et non un. Et veut dire : rappports entre les deux termes, c'est-à-dire : quelles sont les ressemblances ? Et l'une - (la conscience) - ne se ramène-t-elle pas à l'autre ?

De plus, comme il faut un axe principal, l'ordre même des mots vous indique que c'est la conscience morale qui doit être cet axe. Ceci est un sujet portant sur la conscience morale, sur sa nature, sur son identité possible avec la raison.

Vous fixez nettement le sens de l'expression : conscience morale. Vous vous rappelez qu'elle signifie : faculté qui juge du bien et du mal, qui ordonne de faire le bien (impératif) et qui condamne comme coupable celui qui viole cet ordre.

Vous fixez de même le sens du terme : raison. Vous vous rappelez qu'il signifie : faculté qui juge du vrai

27844

c. Nam - 9. 40. 200.